

COMMISSION SCOLAIRE EASTERN TOWNSHIPS

CONSEIL DES COMMISSAIRES

MARDI, LE 27 SEPTEMBRE 2022 – 19H
SALLE DE CONFÉRENCE DE LA CSET
340, RUE SAINT-JEAN-BOSCO
MAGOG (QUÉBEC) J1X 1K9

PROCÈS-VERBAL

Améliorer la littératie et la numératie – Prévenir le décrochage scolaire

COMMISSAIRES		COMMISSAIRES PARENTS	
Gordon Barnett	Z	Marc Mercure	P
Claire Beaubien	P	Helene Turgeon	P
Shawn Jersey	P	Daniel Zigby, vice président	P
Richard Gagnon	A	Eliza McKnight	Z
Gary Holliday	P	COMITÉ DES DIRECTEURS	
Joy Humenuik	Z	Éric Campbell – Secrétaire général	P
Mary-Ellen Kirby	Z	Kandy Mackey – Assistante directrice générale	Z
Frank MacGregor	Z	Michel Soucy – Directeur général	P
Alice McCrory	A	Jeffrey Pauw – Directeur des Ressources humaines	P
Jonathan Murray	Z	Sophie Leduc – Directrice des services financiers	Z
Michael Murray, président	P	Eva Lettner – Directrice de technologies d'enseignement et services pédagogiques	Z
Tina Pezzi-Bilodeau	A	Emmanuelle Gaudet – Directrice des services complémentaires	P
	Z	Éric Plante – Directeur des ressources matérielles	Z

ZOOM (Z) – MEMBRES PRÉSENTS (P) – MEMBRES ABSENTS (A)

OBSERVATEURS

Holly Bailey, Consultante en communications

1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

Le président ouvre la séance à _____.

2. QUORUM ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

QUORUM A ÉTÉ ÉTABLI ET PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien afin d'adopter l'ordre du jour du 27 septembre 2022, tel que déposé, avec l'addition/correction suivante :

9.2.1 Défense légale – dons publics – **DÉPOSÉE.**

Addition : **9.3.2.3** Alexander Galt Regional High School – Mise à niveau de la chaussée et des surfaces piétonnières (entrée accès handicapés).

Adoptée à l'unanimité

3. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU 23 AOÛT 2022

Résolution N° CSET 22-09-09

Approbation du procès-verbal de la réunion du conseil des commissaires qui a eu lieu le 23 août 2022

ATTENDU qu'une copie des minutes de la réunion du 23 août 2022 a été remise à chacun des commissaires au moins six (6) heures avant l'ouverture de l'assemblée, le secrétaire général est dispensé d'en faire la lecture.

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de dispenser le secrétaire général de la lecture des minutes et d'approuver les minutes de la réunion du 23 août 2022, tel que déposées.

Adoptée à l'unanimité

4. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline : Dans l'esprit du Jour de la réconciliation, le Conseil envierait-il d'ouvrir la réunion en reconnaissant le territoire?

M. Murray : Nous n'avons pas discuté ce sujet.

A. Brasseur : Y a-t-il un code de conduite pour les commissaires semblable à celui que les étudiants signent?

M. Murray : Oui, il y a une politique.

M. Seline : Le Conseil des commissaires envisagera-t-il d'utiliser le pronom neutre « Ils, leurs » plutôt que « Lui, elle »?

M. Murray : Nous en tiendrons compte.

- A. Brasseur : Les élèves ayant des besoins spéciaux vivent des moments difficiles pendant l'année, peut-être à des moments de stress élevé comme le début de l'année, Noël, etc. Pourquoi M^{me} Kymberley Morin a-t-elle nommé directrice adjointe à *Alexander Galt Regional High School (AGRHS)*, alors qu'elle est la seule conseillère pédagogique pour les élèves ayant des besoins spéciaux?
- M. Murray : Je vais me renseigner et je vous communiquerai les renseignements demandés.
- A. Brasseur : Lors du Comité de la gouvernance et d'éthique le 19 avril 2022, j'ai appris que l'image de marque est mise en place pour faire de nous (la CSET) le meilleur employeur. Est-ce que quelqu'un a été embauché et quel a été le coût de cette stratégie de marque?
- M. Murray : Les ressources humaines n'ont pas été en mesure de trouver quelqu'un à embaucher. Comme tout le monde, nous avons de la difficulté à trouver des travailleurs qualifiés. Nous avons un certain nombre de postes à combler, mais nous n'avons pas de candidats viables pour l'instant. Aucun coût n'a été engagé pour le moment.

5. RECONNAISSANCE DE L'EXCELLENCE

Le Président, M. Murray, a présenté le prix d'excellence du 27 septembre 2022 :

Ce mois, le Conseil des commissaires et des cadres supérieurs de la Commission scolaire Eastern Townships aimeraient signaler ce qui suit :

L'école *Princess Elizabeth Elementary* se souvient de son homonyme



Les élèves de *Princess Elizabeth Elementary School (PEES)* sont liés à l'histoire de leur école au décès de Sa Majesté la Reine Elizabeth. Le 9 septembre 2022, l'École s'est réunie à l'extérieur sur le terrain de jeu et a tourné autour d'une photo de la défunte ancienne princesse, qui est fièrement accrochée à l'entrée de *PEES*. Le directeur Mark Warnholtz a parlé aux élèves et au personnel de son héritage et du nom de l'école en l'honneur de Sa Majesté. Tout le monde s'est levé lorsque « Dieu sauve la reine » a joué, puis ils ont célébré sa vie et son règne avec une crème glacée.

Le directeur Warnholtz a rencontré un ancien élève de *PEES* qui a assisté à la cérémonie de nomination tenue à l'école de la rue Bellevue en 1952. L'ancien élève était fier de dire qu'il avait encore le médaillon de bronze qui a été remis en commémoration à chaque élève cette même journée. Comme nous, la communauté de *PEES* se souviendra sûrement toujours de leur princesse homonyme préférée.

De nombreux endroits, lieux, parcs et routes portent le nom de Sa Majesté, dont certains sont mentionnés dans cet [article de CBC](#).

6. AFFAIRE DÉCOULANT DE LA RÉUNION PRÉCÉDENTE

Il n'y a eu aucune affaire découlant de la réunion précédente.

7. AFFAIRES NOUVELLES

7.1 Rapport annuel du protecteur d'élève (Student Ombudsman) 2021-2022

Conformément aux articles 220.2 et 242 de la Loi sur l'instruction publique et au Règlement de la Commission scolaire Eastern Townships établissant la procédure d'examen des plaintes des élèves ou de leurs parents, voici mon rapport annuel à titre d'ombudsman des élèves pour la période du 1^{er} juillet 2021 au 30 juin 2022.

Au cours de la période susmentionnée, j'ai reçu vingt-trois plaintes. Dans dix-sept cas, les plaignants n'avaient pas épuisé les voies de recours prévues dans la procédure d'examen des plaintes; ils ont donc été renvoyés selon la procédure de plainte interne.

Des six autres plaintes restantes :

- Deux plaintes ont été réglées avec l'aide du directeur de l'école.
- Une plainte concernant des problèmes des ressources humaines. Comme cette question ne relève pas de la juridiction de l'ombudsman des élèves, la plainte n'était pas recevable et le plaignant a été informé en conséquence.
- Une plainte était prématurée et donc irrecevable. Le plaignant a été informé en conséquence.
- Deux plaintes ont soulevé plusieurs insatisfactions concernant deux élèves ayant des besoins spéciaux. Un plan d'éducation individualisé était en place dans les deux cas, y compris des services et des stratégies de soutien conformes aux forces et aux besoins des élèves. Par conséquent, la plupart des insatisfactions ont été rejetées comme étant mal fondées.

À ma connaissance, aucun élève n'a été expulsé en raison d'actes d'intimidation ou de violence.

Je n'ai aucune recommandation à faire concernant les mesures nécessaires pour prévenir et mettre fin à l'intimidation et à la violence, car les plaintes de cette nature étaient, à ma connaissance, bien gérées à l'interne.

Le 12 septembre 2022

Christian Beaudry
Protecteur d'élève (*Ombudsman*)

7.2 Résolution N° CSET 22-09-10**Lennoxville Vocational Training Centre (LVTC) – Nomination d'un directeur du Centre**

ATTENDU que le poste de direction du Centre de formation professionnelle de Lennoxville est devenu vacant avec la démission de M^{me} Johanna Bisson;

ATTENDU que le poste avait été annoncé au sein de la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) conformément au cadre des procédures d'affichage internes de *Eastern Townships Association of Administrators (ETAA)* et aux membres de la direction;

ATTENDU que le comité de sélection recommande à l'unanimité cette personne au conseil des commissaires;

ATTENDU qu'un sous-comité du conseil des commissaires a été formé pour rencontrer la candidate afin de partager son appréciation de la candidate à l'exécutif du conseil des commissaires;

ATTENDU que la candidate retenue possède les qualifications et l'expérience répondant aux critères définis par la direction générale;

ATTENDU que la candidate retenue fera l'objet d'une période probatoire d'un an et sera soumise à un processus d'évaluation du rendement;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire C. Beaubien que le conseil des commissaires nomme Diane Lavers directrice du Centre de formation professionnelle de Lennoxville en vigueur le 28 septembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

8. RAPPORTS**8.1 Rapport du directeur général**

Le directeur général, M. Soucy n'a présenté aucun rapport. Le directeur général a invité tout le monde à consulter le site Web de la CSET, plus précisément la section des offres d'emploi. Plusieurs possibilités d'emploi sont offertes.

8.2 Rapport du président

Le président du conseil des commissaires, M. Murray n'avait rien de nouveau à signaler.

9. RAPPORTS DU COMITÉ CONSULTATIF**9.1 Comité exécutif**

Le président du comité exécutif, commissaire M. Murray a mentionné que les sujets qui ont été abordés à la réunion du comité exécutif seront abordés à la réunion du conseil ce soir.

9.2 Comité de gouvernance et d'éthique

La résolution suivante a été déposée :

9.2.1 Résolution N° CSET 22-09-XX Défense légale – dons publics

WHEREAS the Eastern Townships School Board (ETSB) is associated to the legal contestation of provisions of Law 40 of Quebec that infringes constitutional rights of minority language communities in Canada;

WHEREAS the costs of litigation to protect the rights of the English community of Quebec to manage and control its educational institutions, specifically school boards, should not be borne from resources intended for the education of students attending English schools;

WHEREAS certain individuals and entities have expressed a willingness to donate funds to the School Board for the purpose of defraying such legal expenses as may arise in the defence of minority rights guaranteed by the Canadian Constitution and the Quebec Charter of Rights;

IT IS RESOLVED THAT:

The Eastern Townships School Board undertakes to receive voluntary donations designated for defraying legal costs associated with the defence of the rights of the English language minority of Quebec;

The Eastern Townships School Board commits to issuing tax receipts for such charitable donations;

The Eastern Townships School Board commits to defray invoices for legal representation of itself and/or the Quebec English School Boards Association and its members up to the limit of such voluntary donations, or to remit the amounts received to the Quebec English School Boards Association for the same purpose;

IT WAS MOVED BY Commissioner _____ that the Director General of the Eastern Townships School Board, the Director of Financial Services of the Eastern Townships School Board and their representatives are hereby authorized to implement this resolution and to execute all documentation and receipts associated with its purpose.

DÉPOSÉE.

La date de la prochaine réunion du comité de gouvernance et d'éthique est prévue pour le 1^{er} novembre 2022.

9.3 Comité consultatif de vérification (audit)

La présidente du comité consultatif de vérification, J. Humenuik a présenté les résolutions suivantes :

9.3.1 Finances :

Aucune.

9.3.2 Ressources matérielles :

9.3.2.1 Résolution N° CSET 22-09-11

Lennoxville Elementary School – Rénovation de cuisine

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 304 914 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2021-2022 Mesure : 50622*;

ATTENDU que trois (3) compagnies ont récupéré les spécifications du projet après une invitation publique de présenter une soumission pour le projet mentionné;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU que la rénovation implique un projet clé en main complet des éclairages, de la climatisation, des comptoirs et appareils;

ATTENDU que la plus basse soumission, au montant de 406 000 \$ (excluant les taxes), a été reçue de la compagnie *Grondin Marois Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la compagnie *Grondin Marois Inc.* est le plus bas soumissionnaire en conformité pour faire le travail pour un montant de 513 351 \$, incluant les taxes et les honoraires professionnels;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2021-22*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de procéder avec les travaux pour le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.2 Résolution N° CSET 22-09-12

Waterloo Elementary School – Remplacement de l'entrée d'eau et de la chaussée

ATTENDU que le ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 348 000 \$ pour le projet mentionné ci-haut, sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2021-2022 Mesure : 50622*;

ATTENDU qu'une compagnie connue aujourd'hui sous le nom de *Teltech Construction Inc.* s'est vu accorder un contrat au montant de 113 797 \$ incluant les honoraires professionnels et les taxes, pour le projet mentionné ci-haut;

ATTENDU qu'au cours du projet, certaines modifications pour des travaux supplémentaires (stationnement) ont dû être effectuées;

ATTENDU que le montant de 101 213 \$ (incluant les taxes), est nécessaire pour couvrir toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels nécessaires afin de terminer le projet;

ATTENDU que le montant total du contrat, y compris toutes les modifications demandées, les travaux supplémentaires et les honoraires professionnels (y compris les taxes), s'élève à 215 010 \$;

ATTENDU que tous les fonds supplémentaires nécessaires à la réalisation du projet seront prélevés du programme *MDB - Maintien des bâtiments 2021-22*;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire D. Zigby que les modifications demandées et/ou les travaux supplémentaires soient réalisés afin de terminer le projet mentionné ci-haut; **IL EST DE PLUS PROPOSÉ** que le directeur général et/ou le directeur des ressources matérielles soit (soient) autorisé(s) à signer toute documentation connexe.

Adoptée à l'unanimité

9.3.2.3 Résolution N° CSET 22-09-13

Alexander Galt Regional High School – Mise à niveau de la chaussée et des surfaces piétonnières (entrée accès handicapés)

ATTENDU que le Ministère de l'Éducation (MEQ) a approuvé un budget de 650 756 \$ pour le projet mentionné ci-haut sous le programme *MDB - Maintien des bâtiments 2020-2021* *Mesure: 50622*;

ATTENDU que quatre (4) compagnies ont récupéré les spécifications du projet à la suite d'une invitation publique de présenter une soumission pour le projet;

ATTENDU que deux (2) soumissions ont été reçues par la Commission scolaire Eastern Townships pour la date et l'heure indiquées;

ATTENDU que la chaussée a désespérément besoin de réparations et rend la conduite et le déneigement très difficiles;

ATTENDU que la plus basse soumission au montant de 62 780 \$ (excluant les taxes) a été reçue de la compagnie *Lafontaine & Fils Inc.*;

ATTENDU qu'après avoir pris connaissance des soumissions, la compagnie *Lafontaine & Fils Inc.* est le plus bas soumissionnaire en conformité, pour faire le travail au montant de 74 941 \$ incluant les taxes et les honoraires professionnels;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire G. Barnett de procéder avec les travaux mentionnés ci-haut;

IL EST DE PLUS PROPOSÉ que le directeur général soit autorisé à signer toute documentation connexe et qu'en l'absence du directeur général, le directeur des ressources matérielles peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultatif de vérification est prévue pour le 18 octobre 2022.

9.4 Comité consultatif des services éducatifs

La présidente du comité consultatif de l'éducation, M.E. Kirby a présenté la résolution suivante :

9.4.1 Résolution N° CSET 22-09-14

Renouvellement des *chromebooks* des cycles 1 et 2

ATTENDU que dans le cadre de la poursuite de la Stratégie d'apprentissage améliorée (*ELS*), la Commission scolaire Eastern Townships (CSET) doit renouveler une partie de l'équipement informatique pour l'année scolaire 2022-2023;

ATTENDU que 800 *chromebooks* de notre flotte ne sont plus supportés, ont atteint leur fin de vie et doivent être remplacés pour se conformer à la Politique du gouvernement sur la cyber sécurité;

ATTENDU que la disponibilité des équipements technologiques dans le contexte actuel est cruciale pour s'aligner à notre mission éducative;

ATTENDU que selon les exigences du ministère, la CSET fait partie d'un appel d'offres avec le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG);

ATTENDU que tous les achats seront effectués conformément à la politique d'achat de la CSET et aux exigences gouvernementales;

IL EST RÉSOLU PAR la commissaire M. E. Kirby d'autoriser le directeur général à signer toute documentation relative à l'acquisition d'équipement et d'articles connexes (licences, dongles, etc.), jusqu'à un montant de 350 000,00 pour 2022-2023, effectif immédiatement;

IL EST DE PLUS RÉSOLU que le directeur général soit autorisé à signer tous les documents connexes et qu'en l'absence du directeur général, la directrice de technologies d'enseignement et des services pédagogiques peut également signer.

Adoptée à l'unanimité

Le président a indiqué qu'une réunion a eu lieu la semaine dernière. Une présentation a été faite par les consultants en français langue seconde (FLS). Il y a eu une brève discussion sur les pratiques exemplaires. Le Comité consultatif central des étudiants (CCSC) aura un point standard à l'ordre du jour du Comité consultatif des étudiants en éducation (CCS).

La date de la prochaine réunion du comité consultatif est prévue pour le 29 novembre 2022.

9.5 Comité consultatif de communications

Le président du comité consultatif de communication, M. Mercure a présenté la résolution suivante :

9.5.1 Résolution No CSET 22-09-15

Sutton School – Demande d'un permis d'alcool

ATTENDU que l'école Sutton loue ses locaux à Coop Gym Santé Sutton pour une soirée qui rend hommage aux Beatles le 5 novembre 2022 pendant laquelle de l'alcool sera servi;

ATTENDU que le conseil d'établissement de l'école Sutton a été consulté et a approuvé la location pour l'événement mentionné ci-haut et est pleinement conscient que de l'alcool sera disponible;

ATTENDU qu'aucun mineur ne sera présent et que l'événement se déroulera en dehors des heures de classe normales;

ATTENDU que le Coop Gym Santé Sutton est responsable de l'événement et du service de l'alcool et qu'il a l'assurance responsabilité requise;

ATTENDU que Coop Gym Santé Sutton se conformera aux exigences de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec (RACJ);

ATTENDU que Coop Gym Santé Sutton doit obtenir une résolution du conseil des commissaires qui autorise la vente de boissons alcoolisées sur les lieux en plus de transmettre une copie du permis, fourni par la RACJ, au bureau du secrétaire général;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire M. Mercure d'autoriser Coop Gym Santé Sutton de vendre des boissons alcoolisées, en conformité avec la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, pour l'événement mentionné ci-haut qui aura lieu le 5 novembre 2022.

Adoptée à l'unanimité

La date de la prochaine réunion du comité consultation des communications est prévue pour le 11 octobre 2022.

9.6 Comité consultatif des ressources humaines

La présidente du comité consultatif des ressources humaines, C. Beaubien a mentionné les sujets discutés à la réunion du 6 septembre 2022 :

- Plan de dotation incluant les enseignants titulaires;
- Récapitulation des postes – description des postes à combler;
- Priorités des ressources humaines 2022-2023;
- Mise à jour COVID – absences dues à des symptômes ou à des tests positifs quotidiens;
- Code d'éthique – un document détaillé a été partagé avec les employé(e)s;
- Nouveau module de paie GRICS à venir bientôt;
- Nouvelle date pour la réunion des ressources humaines.

La date de la prochaine réunion du comité consultatif des ressources humaines est prévue pour le 4 octobre 2022.

9.7 Comité consultatif de transport

Le président du comité consultatif de transport, commissaire G. Holliday a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour le 8 novembre 2022.

9.8 Comité consultatif de l'éducation spécialisée (SEAC)

La présidente de SEAC, E. McKnight a mentionné que la date de la prochaine réunion du comité consultatif de l'éducation spécialisée est prévue pour le 12 octobre 2022.

10. COMITÉ PARENTAL

Le commissaire qui représente les parents, D. Zigby a mentionné que la date de la prochaine réunion est prévue pour 12 octobre 2022.

Le commissaire D. Zigby a également remercié tous les commissaires parents actuels pour leurs contributions des deux dernières années. Les élections auront lieu le 12 octobre 2022. Le commissaire D. Zigby a spécialement remercié le commissaire, M. Mercure alors qu'il termine son mandat à cette date électorale.

11. COMITÉ CONSULTATIF DES ÉTUDIANTS

La commissaire J. Humenuik, qui représente le comité consultatif des étudiants a mentionné ce qui suit :

Les réunions seront hybrides (en personne et à distance via la plateforme ZOOM). Le recrutement pour se joindre aux comités se poursuit.

La prochaine réunion du comité consultatif des étudiants est **à déterminer**.

12. L'ACSAQ (QESBA)

L'ACSAQ a contesté le projet de loi 40 afin de préserver nos droits constitutionnels de protéger l'enseignement dans la langue de la minorité et d'y avoir accès. En début septembre, nous avons été informés que le juge Lussier devrait rendre sa décision dans les prochaines semaines.

L'ACSAQ a obtenu une décision claire concernant la possibilité pour un conseiller municipal de siéger au conseil des commissaires d'une commission scolaire. Clairement une victoire!

Les commissions scolaires sont considérées comme des intervenants dans l'affaire judiciaire concernant la contestation en vertu du projet de loi 21. (Le projet de loi 21 est la loi sur la sécularisation). Ce projet de loi soutient que nous avons le pouvoir de gestion et le droit d'embaucher qui nous voulons, peu importe les symboles religieux.

Nous explorons également les pratiques exemplaires des neuf commissions scolaires anglophones.

L'assemblée générale annuelle de l'ACSAQ aura lieu le 29 octobre 2022.

13. COMMENTAIRES ET QUESTIONS DES COMMISSAIRES

Commissaire G. Holliday : La semaine dernière, j'ai assisté à la soirée « *Meet the Teachers* » à *St. Francis Elementary School*. C'était très bien organisé et avait une atmosphère positive.

Commissaire G. Barnett : **Lennoxville Vocational Training Centre (LVTC) – réunion du conseil d'établissement**

- Il y a un nouveau panneau visible de l'autoroute;
- ATE (*Alternance Travail Étude*) Soudage et Usinage : Des liens sont établis avec les entreprises et les étudiants reçoivent une bourse. Certains étudiants sont trop jeunes, ne sont pas intéressés ou n'ont pas de moyen de transport;
- Il y a deux ans, le Centre a lancé une **Semaine de la femme** pour leur permettre de faire l'expérience de l'usinage et du soudage, mais il est difficile d'obtenir la participation des femmes. Il y a actuellement 3 femmes et 6 hommes dans le programme ATE;
- Le programme APRPA-ATE (*Assistant à la personne en résidence privée pour aînés*) commence bientôt, mais il n'y a pas de bourses;
- SASI (*Santé, Assistance et Soins Infirmiers*) groupes accélérés: Les étudiants passent 8 heures par jour en classe. Ils reçoivent une bourse du CIUSSS et du Foyer Wales (*Wales Home*), mais doivent y travailler un an à la fin;
- Le programme régulier IHCA (*Institutional Homecare Assistance/Soins à domicile*) dont les étudiants peuvent travailler n'importe où. 40 y sont inscrits au programme accéléré en mars. Un groupe AEP-CHSLD commence en novembre 2022;
- LVTC est le seul centre offrant le programme accéléré en Estrie. Ils peuvent créer des groupes d'infirmières praticiennes autorisées (*License Practitioner Nurse*) qui peuvent travailler n'importe où;
- La Fondation du Bureau canadien de soudage (CCB) : LVTC a traduit et adapté son matériel pour le Québec. Grâce à ce partenariat, ils peuvent obtenir de l'argent pour la formation et le matériel. Ils ont également obtenu 26 000 \$ pour payer la moitié des coûts (43 000 \$) d'un simulateur de soudage et d'une partie d'un système de conduites de gaz;
- Le programme « Femmes d'acier (*Women of Steel*) » vise à encourager les femmes dans le domaine du soudage au moyen d'incitatifs. LVTC a remporté le 4e prix pour une rampe pour handicapés pour l'exposition de Richmond (*Richmond Fair*) dans le concours *Forge by Youth Award*;
- M^{me} Johanna Bisson a annoncé son départ de LVTC, une nouvelle directrice sera annoncée cette semaine.

14. ÉVÉNEMENTS À VENIR

Aucun.

15. CORRESPONDANCE

15.1 Lettre de Alexandra Adam aux commissaires

Le secrétaire général, É. Campbell a mentionné que la lettre est dans le KIT.

16. PÉRIODE DE QUESTIONS

M. Seline

Présidente de l'ATA :

Les griefs ont-ils été traités à la réunion du Comité consultatif des ressources humaines?

M. Murray

Président de la CSET :

Brièvement. En résumé seulement, l'état général des griefs est examiné.

A. Brasseur

Parent de Pope :

Combien de plaintes concernaient des élèves ayant des besoins spéciaux?

M. Murray

Président de la CSET :

Je n'ai pas cette information pour l'instant, mais je suis certain que l'*ombudsman* (protecteur de l'élève) qui a cette information en tiendra compte.

M. Seline

Présidente de l'ATA :

Puis-je souhaiter à Mme A. McCory un prompt rétablissement?

M. Murray

Président de la CSET :

Oui et merci, nous lui avons fait part en notre nom collectif et nous lui transmettrons votre message.

A. Brasseur

Parent de Pope :

Pourquoi a-t-on mentionné que le Comité de la gouvernance et d'éthique note que tout procès-verbal de réunion du Comité consultatif est de l'information publique?

M. Murray

Président de la CSET :

Nous venons de réitérer que lorsque des discussions ont lieu, les renseignements personnels doivent être protégés.

A. Brasseur

Parent de Pope :

Le 30 mai de l'année dernière, j'ai demandé des documents à M. Campbell et j'ai aussi demandé aux commissaires par courriel sur le site Web. Aucun commissaire ne m'a répondu et je n'ai pas reçu de réponse de M. Campbell. Le 31, il y a eu une réunion. Quel est le but d'indiquer cela dans les notes

après que j'ai soulevé cette question? Je ne savais pas à qui je devais m'adresser. Les bonnes mesures à prendre ne sont pas claires. Les questions ont rebondi!

M. Murray

Président de la CSET :

Tout accès à l'information doit être adressé au Secrétaire général (*SecGen*). Les renseignements ne sont communiqués qu'à l'intérieur du cercle de la commission scolaire; il s'agit de renseignements personnels confidentiels. Les commissaires ont fait ce qu'on leur a demandé et ont posé des questions au Secrétaire général par la voie appropriée. Nous aborderons cette question avec le Comité consultatif des parents pour nous assurer que les services sont aussi facilement accessibles que possible. Nous travaillerons à rendre le processus plus clair.

A. Brasseur

Parent de Pope :

Comment l'ombudsman des élèves sait-il que le PEI (Plan d'éducation individualisé) répond aux besoins de l'élève? Comment vérifie-t-il ses renseignements? Qui demandait de plus amples renseignements??

M. Murray

Président de la CSET :

Si l'ombudsman reçoit une plainte, son travail consiste à vérifier si le processus de traitement de la plainte a été traité correctement, et non comment le PEI est appliqué. Son travail consiste à examiner le processus - que la plainte est bien fondée et renvoyée au bon professionnel de l'éducation pour la traiter.

A. Brasseur

Parent de Pope :

En ce qui concerne les pourcentages et les directeurs attribués, comment détermine-t-on si une direction adjointe est nécessaire dans une école? Est-elle déterminée par la population étudiante?

M. Murray

Président de la CSET :

La Direction générale fait une recommandation au conseil des commissaires. La décision tient compte des limites financières de la commission scolaire. Le conseil des commissaires vote annuellement. Les cadres supérieurs font une recommandation au Conseil qui peut la remettre en question et, s'ils sont satisfaits, nous adoptons un organigramme qui établit les ressources allouées à chaque école. Nous débattons rigoureusement, la population étudiante pourrait entrer en jeu, nous attribuons en fonction du personnel et des ressources disponibles. Merci de votre intérêt, vous êtes un parent engagé et nous aimons avoir des parents engagés.

17. GOVERNANCE ET COMMUNICATION

Aucune.

18. AJOURNEMENT

Tous les sujets ayant été épuisés, le commissaire G. Holliday recommande d'ajourner la réunion à 20h15.

Éric Campbell
Secrétaire général

Michael Murray
Président

EC/gm
27.09.2022